

DANS CETTE ÉDITION :

1. La CIT organise une table ronde de haut niveau sur le contre-terrorisme en Chine
2. Beijing interdit au président du Comité des droits de l'Homme du Parlement allemand de visiter la Chine en raison d'événements et d'articles relatifs au Tibet
3. Sa Sainteté le Dalai Lama rencontre le président Obama à Washington DC
4. Annonce de la composition du nouveau gouvernement tibétain en exil
5. La CIT met en exergue les politiques répressives et « l'architecture de sécurité » de la Chine au Tibet lors de la 32^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU
6. Des manifestants tibétains hospitalisés au lendemain de manifestations contre un projet minier à Amchok réprimées par les forces de police chinoises
7. Le point sur les prisonniers politiques
8. Suggestion de lecture
9. Événements à venir
10. Une caricature de Fifi

La CIT organise une table ronde de haut niveau sur le contre-terrorisme en Chine



Le directeur des affaires européennes de la CIT, Vincent Metten, accompagné du deuxième groupe d'intervenants. De gauche à droite : Jessica Carl, spécialiste des questions politiques à la mission des États-Unis à Genève ; Garrie van Pixteren, sinologue et collaborateur émérite à l'Institut Clingendael ; Christa Meindersma, ancienne membre du conseil d'administration de la CIT ; Jayadeva Ranade, président du Centre indien d'analyse et de stratégie pour la Chine (Centre for China Analysis and Strategy, CCAS) ; et Joëlle Hivonnet de la division Chine du Service européen pour l'action extérieure.

Suite à l'adoption en Chine d'une loi sur le contre terrorisme très controversée à la fin de l'année dernière, la Campagne Internationale pour le Tibet (CIT) a organisé une table ronde sur la question le 7 juin.

L'événement, intitulé « *La nouvelle loi chinoise sur le contre-terrorisme et ses répercussions sur les minorités* » s'est tenu à l'Institut Clingendael à La Haye. Il avait pour objectif d'examiner l'ampleur de cette nouvelle loi entrée en vigueur au début de l'année, et en particulier ses conséquences pour certains groupes ethniques tels que les Tibétains et les Ouïghours.

Cette table ronde a réuni une variété d'intervenants, y compris des représentants nationaux et de l'UE, des chercheurs, des universitaires, des journalistes et des représentants d'ONG (organisations non gouvernementales). Ensemble, ils ont permis de mieux comprendre le climat politique national dans lequel cette nouvelle loi antiterroriste a été adoptée. Ils ont notamment abordé

> Suite en page 2

> Suite de la page 1

l'obsession actuelle des dirigeants chinois pour le contrôle et la stabilité et la façon dont la loi est profondément enracinée dans la politique de sécurité chinoise au sens large. Les intervenants ont également analysé les différentes dispositions de la loi qui restreignent les droits de groupes ethniques tels que les Tibétains et les Ouïghours, et constaté la nature contre-productive de cette dernière. Au lieu d'instaurer la stabilité recherchée par les autorités chinoises, elle risque en effet de susciter davantage de rancœur et d'opposition

au sein de ces groupes ethniques.

La dimension internationale de cette loi a également été évoquée, surtout en ce qui concerne l'insistance de la Chine à coopérer avec des États tiers et des organisations régionales et internationales pour régler le problème du terrorisme. Les intervenants ont reconnu qu'il était nécessaire de comprendre les véritables motivations de la Chine derrière cette insistance, et ont souligné l'importance de mener une approche unie et coordonnée à l'égard de

ces propositions d'accord ou de dialogue sur le contre-terrorisme avec la Chine.

Ils ont fortement insisté sur les possibilités de suivi, notamment en surveillant les normes d'application de la loi et en élaborant des méthodes nouvelles et ambitieuses pour contrer la stratégie chinoise de « diviser pour régner ».

La CIT publiera un rapport dans le courant de l'année, assorti de recommandations clés à l'intention de la Chine et des décideurs politiques étrangers. ■

Beijing interdit au président du Comité des droits de l'Homme du Parlement allemand de visiter la Chine en raison d'événements et d'articles relatifs au Tibet

Dans un cas sans précédent, le gouvernement chinois a interdit à Michael Brand, président du Comité des droits de l'Homme du Parlement fédéral allemand, de se rendre en Chine à la tête d'une délégation du Comité en vue de visiter la Chine et le Tibet au cours du mois de mai.



Michael Brand, président du Comité des droits de l'Homme du Bundestag allemand

Dans un article de journal, Michael Brand a critiqué le gouvernement chinois pour ses « multiples tentatives de chantage et d'intimidation » à la suite d'articles à propos du Tibet sur son site Internet et de sa participation à des événements relatifs au Tibet en Allemagne. Un diplomate chinois à Berlin a déclaré que Michael Brand avait formulé des « accusations absurdes » et a enjoint ce dernier à supprimer de son site Internet les articles critiques vis-à-vis des politiques chinoises au Tibet.

« Il s'agissait là d'une tentative de censure et de chantage à mon égard », a indiqué Michael Brand.

Selon cet article, le gouvernement chinois a déclaré que le Comité des droits de l'Homme du Parlement fédéral était toujours invité à visiter la RPC, mais que son président n'était plus le bienvenu. Michael Brand a alors insisté sur le fait que « le Parlement

fédéral décide lui-même de la composition de ses délégations ».

La Campagne Internationale pour le Tibet en Allemagne a salué les propos du président du Comité des droits de l'Homme. Kai Müller, directeur exécutif de la CIT en Allemagne, a déclaré « Ces tentatives de chantage et d'intimidation sont inacceptables et symptomatiques des efforts systématiques de Beijing visant à faire taire les critiques à l'égard de ses politiques au Tibet. L'interdiction prononcée à l'encontre du président du Comité, Michael Brand, traduit un manque de sincérité du gouvernement chinois vis-à-vis de son engagement dans un véritable dialogue sur les droits de l'Homme. Le président du Comité, Michael Brand, connaît le même sort que plusieurs experts des droits de l'Homme de l'ONU qui cherchent à se rendre en RPC depuis un certain temps déjà, sans aucun succès. Le gouvernement chinois doit, au contraire, s'ouvrir, laisser place à la critique et s'engager sérieusement à apporter des changements. »

[Cliquez ici](#) pour lire l'article de Kai Müller sur les tentatives de la Chine visant à exporter sa censure et son autoritarisme, et les questions que ceci soulève pour l'ensemble des pays européens. ■

Sa Sainteté le Dalai Lama rencontre le président Obama à Washington DC

Le Dalai Lama s'est rendu à Washington DC du 12 au 16 juin où il a rencontré le président Barack Obama, le président de la Chambre Paul Ryan, la chef de file des démocrates Nancy Pelosi, le Comité des affaires étrangères du Sénat des États-Unis, et un groupe bipartite composé de membres de la Chambre des représentants et du Sénat.



© Photo officielle de la Maison-Blanche, par Pete Souza

Le président Barack Obama salue Sa Sainteté le Dalai Lama à l'entrée de la Map Room (salle des cartes) de la Maison-Blanche le 15 juin 2016.

Dans son [compte-rendu officiel de la réunion du Président avec Sa Sainteté le XIVème Dalai Lama](#) (la quatrième au cours de ses deux mandats à la présidence), la Maison-Blanche a déclaré : « Le président et le Dalai Lama ont discuté de la situation des Tibétains en République populaire de Chine, et le président s'est clairement prononcé en faveur de la préservation des traditions linguistiques, culturelles et religieuses uniques du Tibet et d'une protection égale des droits de l'Homme des Tibétains en Chine. » Le président a également « salué le rôle prédominant du Dalai Lama sur les questions liées au changement climatique, et a exprimé son soutien aux efforts déployés par ce dernier pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance de limiter le réchauffement mondial, y compris de

protéger les glaciers de l'Himalaya et l'environnement du plateau tibétain. » Lors de son séjour aux États-Unis, le

Dalai Lama s'est également rendu à l'American University où il a tenu une conférence sur « Un esprit paisible dans un monde moderne » (« A Peaceful Mind in a Modern World ») dans la salle comble du Bender Arena. Il s'est entretenu avec des représentants de la jeunesse à l'Institut des États-Unis pour la paix et à la Fondation nationale pour la démocratie (NED). L'événement organisé par la NED avait pour objectif de rendre un hommage posthume à feu Tenzin Delek Rinpoche (et de lui remettre un prix que son cousin Geshe Nyima a accepté en son nom), décédé en prison en juillet 2015 après 13 ans de détention. Il visait également à récompenser l'Administration centrale tibétaine (ACT). La CIT a eu le privilège d'animer une conversation entre le Dalai Lama et Richard Gere, président du conseil de la CIT, devant 200 membres invités. ■



Sa sainteté le Dalai Lama rencontre le Président du Conseil d'Administration de la CIT Richard Gere, des membres du Conseil d'Administration et des employés de la CIT à Washington DC le 14 juin.

Annnonce de la composition du nouveau gouvernement tibétain en exil



Les membres du nouveau gouvernement tibétain en exil. À gauche, Lobsang Sangay, Sikyong (ou premier ministre) du gouvernement tibétain en exil. Sur la rangée supérieure, de gauche à droite : Ngodup Tsering ; Ven Karma Gelek Yuthok ; Khorlatsang Sonam Topgyal. Sur la rangée inférieure, de gauche à droite : Labrang Phagpa Tsering ; Karma Yeshe ; Choekyong Wangchuk.

Le 1^{er} juin, le 16^e parlement tibétain en exil a approuvé le nom des nouveaux membres du Kashag (cabinet des ministres) nommés par le Sikyong (premier ministre), Dr. Lobsang Sangay.

Le parlement tibétain en exil s'est réuni pour sa première session, au cours de laquelle les sept noms proposés par le Sikyong ont été approuvés. **Ven Yuthok Karma Gelek** a été nommé Kalon (ministre) du département de la Religion et de la Culture ; **Khorlatsang Sonam Topgyal** Kalon du département de l'Intérieur ; **Karma Yeshe** Kalon du département des Finances ; **Labrang Phagpa Tsering** Kalon du département de la Sécurité ; **Choekyong Wangchuk** Kalon du département de la Santé ; et **Sharling Tenzin Dhardon** Kalon du département de l'Information et des Relations internationales. Le nom de cette dernière a toutefois été retiré de la liste peu après, car elle n'avait pas

l'âge minimum requis, fixé à 35 ans pour occuper la fonction de Kalon, ainsi que le prévoit la Charte des Tibétains en exil. Lobsang Sangay est provisoirement responsable de ce département.

Le Sikyong a remercié le parlement d'avoir approuvé son cabinet. « *La composition du nouveau cabinet a été rédigée avec soin en gardant à l'esprit la vision de Sa Sainteté le Dalaï Lama, la position officielle de l'ACT et l'approche de la voie du milieu. Le nouveau Kashag s'efforcera de servir la cause tibétaine au meilleur de ses capacités et nous espérons que le parlement tibétain en exil poursuivra, comme toujours, la coopération.* »

À la suite de la nomination des nouveaux Kalons, Tashi Phuntsok, ancien secrétaire du département de l'Information et des Relations internationales, a été nommé nouveau chef du Bureau du Tibet à Bruxelles. Il devrait prendre ses fonctions dès le mois de juillet. Son prédécesseur à ce poste, Tseten Samdup Choekyapa, a été nommé au bureau privé de Sa Sainteté le Dalaï Lama à Dharamsala. Kelsang Gyaltzen, le représentant spécial du Dalaï Lama en Europe a, quant à lui, annoncé son départ à la retraite à la fin du mois de juin.

Pour lire la biographie des nouveaux Kalons, [cliquez ici](#).

La CIT met en exergue les politiques répressives et « l'architecture de sécurité » de la Chine au Tibet lors de la 32^e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

Au cours de la 32^e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, la Campagne Internationale pour le Tibet a une fois de plus mis en évidence la question des politiques répressives de la Chine au Tibet.



Mélanie Blondelle, responsable politique et plaidoyer au bureau de la CIT à Bruxelles, lors du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU le 17 juin.

Lors d'un événement parallèle organisé par la Société pour les Peuples Menacés, Kai Müller, directeur exécutif de la CIT en Allemagne et chef de l'équipe de plaidoyer auprès des Nations Unies de la CIT, a déclaré que « l'architecture de sécurité » chinoise au Tibet n'engendrait ni la paix ni la stabilité. Dans son discours prononcé le 20 juin, il a décrit les politiques, les lois et les réglementations ainsi que les mesures locales et régionales qui maintiennent un climat de répression et de peur au Tibet et qui constituent autant de violations du droit international relatif aux droits de l'Homme. L'événement était animé par Ngodup Dorjee, représentant du Dalaï Lama à Genève. Le président de

l'organisation des écrivains indépendants chinois PEN, Tienchi Martin-Liao, faisait partie des participants.

Peu de temps auparavant, le 17 juin, la CIT avait pris la parole au nom de la Fondation Helsinki pour les droits de l'Homme lors d'une session du Conseil des droits de l'Homme. Cette déclaration, qui faisait suite au rapport de David Kaye, Rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, a été prononcée par Mélanie Blondelle, responsable politique et plaidoyer au bureau de la CIT à Bruxelles.

Mélanie Blondelle a insisté sur les risques encourus par les Tibétains qui osent exprimer leur opinion dans

cet environnement de plus en plus répressif ainsi que sur les mesures de « lutte contre le terrorisme » et de « maintien de la stabilité ». Dans ce contexte de répression, toute expression de l'identité ou de la culture tibétaine peut être qualifiée par les autorités de « séparatiste » et donc de « criminelle ». La déclaration portait également sur la suppression d'une vague de manifestations pacifiques en solo dans la région de Ngaba (région tibétaine dans la province du Sichuan).

Mélanie Blondelle a par ailleurs réitéré les préoccupations exprimées par les Etats Unis au cours du débat au sujet de la loi antiterroriste récemment adoptée en Chine qui, en faisant le lien entre le « terrorisme » et un « extrémisme » religieux défini de manière peu claire, laisse libre cours à la pénalisation de pratiquement toute expression pacifique de l'identité tibétaine, d'actes de dissidence non violents, ou de critique des politiques religieuses ou ethniques, et risque d'entraver davantage la liberté d'expression au Tibet.

« Nous demandons au Conseil des droits de l'Homme, dont la République populaire de Chine fait partie, de prendre des mesures afin de libérer toutes les personnes détenues pour le seul fait d'avoir exercé leur droit à la liberté d'opinion et d'expression, et nous exhortons la Chine à autoriser l'accès au Tibet à des observateurs indépendants en vue de vérifier l'ampleur des violations de la liberté d'expression sur le terrain », a ajouté Mélanie Blondelle. ■

Des manifestants tibétains hospitalisés au lendemain de manifestations contre un projet minier à Amchok réprimées par les forces de police chinoises

Après plusieurs jours de manifestations pacifiques contre un gigantesque projet d'exploitation minière à ciel ouvert, les forces de police armées chinoises ont battu et arrêté plusieurs manifestants tibétains dans la région d'Amchok située au nord du Tibet.



Des manifestants tibétains et du matériel d'exploitation minière à Gong-Ngon Lari

Les manifestations, qui ont commencé fin mai 2016, avaient pour but d'arrêter un projet de mine d'or à Gong-Ngon Lari, une montagne située dans le comté de Sangchu (Xiahe, en chinois), dans la Préfecture tibétaine autonome de Kanlho (Gannan) dans la province de Gansu (dans la région tibétaine de l'Amdo). Les Tibétains locaux considèrent cette montagne comme sacrée. Quelques [images des manifestations](#) postées sur YouTube montrent des Tibétains de la région affronter les forces de police armées, sur fond de bannières exhortant les autorités à empêcher la réalisation de ce projet. Dans l'une de ces vidéos, un Tibétain fait référence aux discours de Xi Jinping, chef du Parti communiste chinois, qui avait affirmé son soutien en faveur de la protection écologique et environnementale.

Les manifestations ont été interrompues le 3 juin à la suite de la publication d'une circulaire rédigée par l'administration municipale, affirmant que ces manifestations avaient été organisées par des « personnes diaboliques ». Des magasins et des restaurants ont été fermés à Amchok, tandis que six manifestants tibétains ont été roués de coups et hospitalisés.

L'administration municipale semble avoir sanctionné ces violences, et a averti que les manifestants devraient « endosser l'entière responsabilité » des conséquences de leur manifestation.

La région d'Amchok a connu [15 années de tensions](#) entre la population locale tibétaine et les autorités tentant d'exploiter une mine d'or. Deux Tibétains (Tsering Dhondup, 35 ans, et Kunchok Tsering, 18 ans) se sont immolés par le feu et ont perdu la vie à proximité de l'entrée de la mine en novembre 2012.

Les manifestations contre l'exploitation minière dans le but de protéger l'environnement fragile des hautes montagnes tibétaines sont de plus en plus fréquentes et dangereuses, à mesure que les autorités chinoises accélèrent l'exploitation minière à grande échelle de cuivre, d'or, d'argent, de chrome et de lithium. Les Tibétains qui osent exprimer leurs préoccupations, même modérément, au sujet de l'impact des déchets toxiques, de la déforestation et de l'érosion importante courent le risque de se voir emprisonner, torturer ou tuer. ■

Le point sur les prisonniers politiques

Lobsang Jamyang (Lomik)



Les dangers auxquels les Tibétains sont confrontés s'ils osent exprimer leur opinion par écrit ont une fois de plus été mis en évidence, alors que le moine et écrivain tibétain Lobsang Jamyang (nom de plume : Lomik), âgé de 28 ans, a été condamné à sept ans et demi de prison.

Selon deux moines du monastère de Kirti en exil en Inde, l'audience de Lobsang Jamyang s'est tenue à huis clos au tribunal du comté de Wenchuan dans la préfecture autonome tibétaine et qiang de Ngaba (Aba, en chinois). Ce dernier a été maintenu en détention pendant plus d'un an et a « subi des mauvais traitements de manière continue ».

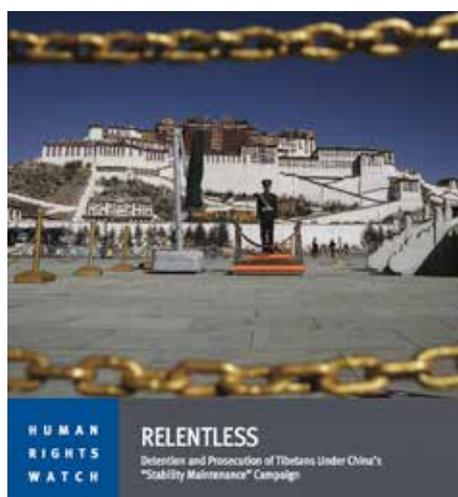
Lobsang Jamyang avait été arrêté par la police dans les rues de la ville de Ngaba (dans le Sichuan, région tibétaine de l'Amdo) le 17 avril 2015. Au moment de sa mise en détention, il étudiait le bouddhisme au cours de prajñāpāramitā du monastère de Kirti dans lequel il s'était retiré dès son jeune âge. En 2010, Lomik a

écrit un livre intitulé « La grenouille verte » (« The Yellow Frog ») qui a été publié à Xining, d'après le Centre tibétain pour les droits de l'Homme et la démocratie. Il a en outre rédigé des articles pour des sites Internet tibétains populaires au Tibet, tels que Chomei, Sangdhor et Tso Ngon.

Selon le [Centre tibétain pour les droits de l'Homme et la démocratie](#), Lobsang Jamyang serait accusé d'avoir « divulgué des secrets d'État » et d'avoir « participé à des activités séparatistes ». Les membres de sa famille n'ont pas été informés de son procès et n'ont reçu aucune information concernant la date exacte à laquelle sa peine sera prononcée. ■

Suggestion de lecture

Rapport de l'organisation Human Rights Watch : « Relentless: Detention and Prosecution of Tibetans under China's "Stability Maintenance" Campaign » (« Sans relâche : Détentions et poursuites judiciaires contre les Tibétains dans le cadre de la campagne chinoise Maintien de la stabilité »)



que « la campagne du gouvernement chinois visant à réprimer la dissidence pacifique dans les diverses zones du Tibet a mené un taux élevé d'incarcérations, de poursuites judiciaires et de condamnations depuis le début des troubles généralisés il y a huit ans. »

Intitulé « Relentless: Detention and Prosecution of Tibetans under China's 'Stability Maintenance' Campaign » (« Sans relâche : Détentions et poursuites judiciaires contre les Tibétains dans le cadre de la campagne chinoise sur le 'maintien de la stabilité' »), le rapport de 86 pages révèle l'évolution des formes prises par la contestation, des détentions politiques, des poursuites

judiciaires ainsi que la corrélation entre les condamnations prononcées entre 2013 et 2015 et la dernière phase de mise en œuvre par le gouvernement de la campagne « Maintien de la stabilité » - une politique ayant abouti à une surveillance et à un contrôle sans précédent dans les localités tibétaines.

D'après ce rapport, les autorités chinoises ont arrêté des Tibétains pour s'être livrés à des formes d'expression et d'association tolérées par le passé et protégées par la législation chinoise et internationale. Bon nombre de ces affaires se sont déroulées dans des régions rurales et ont

Le 22 mai 2016, Human Rights Watch a publié un nouveau rapport qui révèle

➤ Suite en page 8

> Suite de la page 7

impliqué des pans de la société qui n'avaient jamais été pris pour cible auparavant.

« Les régions tibétaines figurent en première ligne de la répression menée dans le pays par le gouvernement chinois contre la dissidence pacifique », a déclaré Sophie Richardson, directrice de recherches sur la Chine à Human Rights Watch. « Les autorités traitent tous les Tibétains comme des dissidents potentiels et tentent d'étendre la surveillance à l'ensemble de la communauté tibétaine », a-t-elle ajouté.

Les conclusions de Human Rights Watch s'appuient sur un ensemble de données relatives à 479 cas tirés d'articles de médias étrangers, d'informations obtenues du gouvernement chinois et de témoignages d'exilés. Human Rights Watch a analysé ces données pour identifier l'évolution des modalités d'incarcération et de jugement.

Pour lire l'intégralité du rapport, [cliquez ici](#).

Une caricature de Fifi



Une caricature de l'artiste belge Fifi (Philippe Sadzot) illustrant la nouvelle loi chinoise contre le terrorisme.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

▶ **1^{ER} JUILLET 2016**

Début de la présidence slovaque de l'UE

▶ **12 JUILLET 2016**

Premier anniversaire de la mort en captivité du moine populaire Tenzin Delek Rinpoche

▶ **12-13 JUILLET 2016**

18^{ème} Sommet UE-Chine à Beijing

▶ **15-16 JUILLET 2016**

11^{ème} Dialogue Asie-Europe (ASEM) à Oulan-Bator en Mongolie

▶ **SEPTEMBER 2016**

Visite du Dalaï Lama en Europe (Bruxelles du 9 au 11 septembre pour un dialogue: www.powerandcare.org et une intervention publique: www.dalailama2016.be et Strasbourg du 17 au 18 septembre)

▶ **16-19 OCTOBRE 2016**

Forum 2000 à Prague (avec la participation de Sa Sainteté le Dalaï Lama ; plus d'informations sur www.forum2000.cz)